

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Du 16 / 02 / 2023**

**Année scolaire : 2022-2023**

**Numéro de séance : 5**

**Date de convocation : 06 / 02 / 2023**

**Présidence de : M. Laurent Thieffaine**

**Quorum : 14**

**Nombre des présents début de séance: 18**

**Nombre d'absents excusés : 0**

**Sommaire des questions traitées.**

- Approbation du procès-verbal du conseil d'administration précédent
- Structure 2023
- Dotation Horaire globale 2023
- Contrats de maintenance du LP : safety kleen
- DBM pour information
- Questions diverses

**Le Président**

**Le Secrétaire**

**Laurent Thieffaine**

**Gilles DENAT**

Présence au conseil.

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
<b>Administration</b>	Proviseur	M. THIEFFAINE Laurent	X						
	Proviseur Adjoint	M. CHEKIR Adel	X						
	Adjoint Gestionnaire	Mme ROUSSET Christine	X						
	CPE	M FIZAINE Pierre	X						
<b>Elus locaux</b>	DDFPT	M BENAZET Alexis	X						
	Collectivité de rattachement	M. BOURGI Hussein		X		M CANAYER Patrice		X	
	Collectivité de rattachement	Mme BOURGUET Zina		X		Mme THOMAS Sylvie		X	
	Commune siège	M. JOUVE Régis	X						
	Communauté de communes	M. MODOT Bernard		X					
<b>Personnalité qualifiée</b>		M CHRISTOL Philippe		X					
<b>Personnels de l'établissement</b>	Personnels d'enseignement	Mme DENAT Gilles	X			Mme HOUY Nathalie			X
		M BARBOZA Franck		X		Mme DEGEZ Aurore	X		
		Mme BARDY Aude		X		Mme BRES Célia			X
		M BARBATO Cyril	X			Mme QUEGUINER Elise	X		
		Mme MOURGUES Alexia	X			Mme BRUNEL Agathe			X
		M DELHOTAL Nathan	X			M BARRIER Brice			X
		M HAOUMALIK M'Hamed		X		M PRADIES Laurent			X
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante								
<b>Parents d'élèves et élèves</b>	Elus parents d'élèves	M VALLEE Franck	X			Mme GIRAUD CARRIER Leila			X
		Mme PONS Dominique		X		M THIERRY Benoit	X		
		Mme VUILLERMET Kantomalala	X			M LAIGLE Arnaud			X
		M BARTHES Nicolas	X			M LECOUPANNEC Bruno			X
		Mme VUILLARDOT Maud	X			Mme JONVILLE Rebecca			X
	Elèves	Mme THARAUD Agathe		X					
		Mme VICENS Flora		X		Mme LEBRUN Angelina			X
		M BIHAN Maël	X			M VANHAMME Noa			X
			X		Mme BOSCHER Louisa			X	
			X		Mme MICALEFF GREZES Marine			X	
<b>Total</b>									
<b>Invités</b>									

19 Votants

## Introduction

M le Proviseur ouvre la séance à **17h36**

**M DENAT** est désigné comme **secrétaire de séance**.

M. Le Proviseur propose, avant de passer à l'ordre du jour, de rajouter à celui-ci un point concernant le **Protocole d'évaluation**, suite à un certain nombre d'échanges avec les professeurs du LGT en **Conseil Pédagogique**.

**Aucune objection**, l'ordre du jour commencera donc par ce point après l'adoption du PV du dernier CA.

### 1/ Adoption du procès-verbal du CA du 15 décembre 2022

Aucune remarque n'étant soulevée, le procès-verbal de la précédente réunion du CA est soumis au vote.

**Le procès-verbal est adopté par 17 voix pour et 1 abstention.**

### 2/ Protocole d'évaluation

Le protocole d'évaluation en vigueur au Lycée Général et Technologique a été retravaillé à la suite du dernier Conseil Pédagogique et aux remarques de quelques enseignants. Pour rappel, à la fin de chaque semestre, base d'évaluation des élèves de 2de, 1<sup>ère</sup> et terminale du LGT, un bilan est réalisé et **une moyenne est considérée représentative dès lors que l'élève a réalisé au moins 70% du poids des évaluations du semestre** (importance de ces notes pour l'orientation en 2de, puis pour parcoursup en 1<sup>ère</sup> et Tale), sinon, l'élève doit se soumettre à une épreuve de remplacement. C'est là que le problème s'est posé à cause d'un timing trop serré : la date de l'arrêt des notes par rapport à celle fixée du conseil de classe a été estimée trop courte par les enseignants. L'arrêt des notes doit intervenir **2 semaines avant la date du conseil de classe** : 1 semaine pour corriger les derniers devoirs, faire le bilan et remonter les 70 % et la 2<sup>ème</sup> semaine pour organiser et faire passer les épreuves de remplacement.

Dans l'attente du rattrapage, la note Abs (Absent) doit être saisie dans Pronote. Abs perdue si l'élève ne se présente pas au rattrapage. Zéro est appliqué si un devoir maison n'est pas rendu. NN si un élève n'est pas soumis à l'évaluation en question.

Il sera rajouté le coefficient matière sur le bulletin (en 1<sup>ère</sup> et Terminale, les 2de ne sont pas concernés : disciplines non coefficientées en 2de) Remarque : en première et terminale, la moyenne générale ne remonte pas dans parcoursup et il n'y a donc aucune incidence, ce sera juste une indication pour les parents.

**M. Vallée** (parent d'élève) fait part au Conseil du sentiment d'injustice et d'iniquité ressenti par les parents au sujet de la notation des élèves lors des devoirs (DS et DM). **Monsieur Chékir** répond que d'une manière générale les enseignants d'une chaire veillent à harmoniser les résultats par niveau, mais M. Vallée insiste sur le fait que les disparités existent au sein d'une même classe. **M. Thieffaine** assure les parents de sa vigilance et affiche les moyennes entre les classes par disciplines pour vérifier le fondement des impressions.

**M.Thierry** (parent d'élève) note une différence en sciences, mais il s'agit de moyennes de spécialité, concernant quelques élèves très peu nombreux, disséminés dans les classes, et donc pas représentatives.

En tout état de cause, un bilan du protocole, et de l'évaluation en général, sera réalisé en fin d'année scolaire (juin 2023).

### 3/ Structure 2023 et Dotation Horaire Globale 2023

M. Le Proviseur expose la situation.

La répartition de la Dotation Horaire Globale (DHG) 2023 a été préparée par trois conseils pédagogiques : un commun aux deux structures, un spécifique au Lycée Général et Technologique (LGT) et un spécifique au Lycée Professionnel (LP)

#### Lycée Professionnel

La structure du Lycée Professionnelle telle qu'elle se présente à la rentrée 2023 est identique à celle d'aujourd'hui

La dotation du LP est elle aussi identique (à structure égale, moyens égaux).

La proposition de répartition de la DHG par M. Le proviseur n'a pas suscité beaucoup de débats en Conseil Pédagogique. On récolte le fruit du travail mis en place sur les modules de Terminale, l'organisation des Chefs d'œuvre et de la Co intervention.

Le travail des conseils pédagogiques a donc surtout porté sur la Thématique des Chefs d'œuvre pour la période 2023-2025.

Monsieur Le Proviseur affiche et commente le détail de la DHG et son incidence sur les besoins en Blocs de Moyens Provisoires et en Heures Supplémentaires (voir fichier EXCEL en annexe)

Le taux d'heures supplémentaires (sans lesquelles, il ne serait pas possible d'élaborer de répartition de services lors des conseils d'enseignement de fin d'année pour préparer la rentrée) reste stable depuis les 3 dernières années (autour de 11%).

**M. Denat** signale qu'on l'a « échappé belle » avec l'abandon provisoire de la réforme de la voie professionnelle par la Ministre Carole Granjean, grâce à la mobilisation Nationale des enseignants au mois d'Octobre. M. Le Proviseur confirme que la Ministre consulte et analyse des pistes de travail pour...plus tard.

## **Lycée Général et Technologique**

Pour le LGT : Structure prévue :

- 12 classes de 2de GT (pas de changement)
- 7 classes de 1ère G ; 1 classe de 1ère STI2D
- 7 classes de Tale G ; 1 classe de Tale STI2D

Changement de structure en STMG :

- 2 classes de 1ère à 36 élèves (peut-être 3 classes à 30 élèves si les services académiques souhaitent augmenter la capacité d'accueil)
- 2,5 classes de Tale qui seront organisées en 3 classes de 30 élèves

M. Thieffaine informe du souhait du ministère de réduire le nombre d'élèves en STMG.

En Post Bac, pas de changement en DNMADE.

En revanche, chute d'effectif en BTS SP, les services du rectorat ont acté une ½ division en 1ère année.

Le taux d'heures supplémentaires reste également stable depuis les 3 dernières années au LGT (12,5% en 2021 ; 12,5% en 2022 et 11,5% en 2023).

L'équilibre du nombre de groupes d'Enseignements de Spécialités (EDS) commence à se faire au fil des années.

Seule la chaire de Maths a souhaité davantage de dédoublements.

Avant d'afficher et commenter le détail de la DHG et son incidence sur les besoins en Blocs de Moyens Provisoires et en Heures Supplémentaires (voir fichier EXCEL en annexe), Monsieur Le Proviseur rappelle les priorités de l'établissement :

- 1ère priorité : les langues vivantes (avec des groupes à effectifs réduits) et la section européenne anglaise
- 2ème priorité : les options (Latin, BIA, Bimer, SI, Maths expertes et Math complémentaires)
- 3ème priorité : le dédoublement dans certaines matières telles que français, mathématiques et HG.

Avant de passer au vote, M. Le Proviseur rappelle que les débats en Conseil pédagogique ont été sereins.

Votes sur les structures et la DHG : **unanimité des présents (18 votants)**

#### 4/ Contrats de maintenance

Mme la gestionnaire présente la reconduction d'un contrat de maintenance pour la fontaine sans solvants installée à la halle imprimerie. Ce contrat avec la société Safety kleen débiterait à compter du 01/03/23 pour 36 mois pour un coût de 159.81€ HT par mois.

Vote: **unanimité des présents (18 votants)**

#### 5/ DBM pour info

Mme la gestionnaire présente les écritures des DBM pour info 1 et 2

- 1) Service VE : 705.21€ de reliquats de crédits pédagogiques ouverts
- 2) Service ALO : 11938€ de subvention Région pour travaux de maintenance budgétisés

#### 6/ Questions diverses

##### Question 1 :

M. Vallée (FCPE) : Est-il possible de faire un point sur la semestrialisation des secondes ? « Avoir des repères plus tôt pour pouvoir se repositionner rapidement pour un élève de seconde. »

Est-il possible d'avoir une rencontre parent prof renforcée pour les secondes ?

Réponses :

Perception de M. Thieffaine sur le sujet : on passe beaucoup de temps en conseil de classe. Comptons pour un enseignant un temps de 4 conseils de 2H chacun soit pour une session à 8H. ce temps économisé peut être réinvesti en RDV parents et réunions parents-professeurs. Peut-être devrait-on réfléchir à cela avec les professeurs principaux de seconde. Un point positif à noter pour la semestrialisation : pour l'orientation, on la traite à la moitié de l'année au lieu des 2/3 auparavant. On laisse plus de temps aux élèves pour faire leurs preuves au second semestre.

La semestrialisation est indiscutablement nécessaire en LP où les semaines de stage amputent des trimestres qui n'en sont pas.

Mr Barbato : même en éducation prioritaire ils passent en semestre. La récolte des notes pour faire un point factuel est essentielle. La baisse des heures pour les programmes laisse moins de temps pour étudier les niveaux des élèves. En semestre il y a nécessairement davantage d'évaluations.

Mme Mourgues : il faut réfléchir à la mission du Professeur Principal pour l'inciter à davantage de vigilance sur les élèves « difficiles », faire des bilans plus souvent si nécessaire.

Mme DEGEZ : il faut que les parents communiquent davantage avec les enseignants, qu'ils n'hésitent pas à les contacter : Pronote fonctionne bien pour la mise en place de rdv.

M. DENAT explique que du travail sur l'absentéisme, les problèmes de comportement ou de résultats sont traités en équipe éducative ou en commission éducative. C'est une implication des PP, des CPE de l'équipe de direction.

M. Vallée (parent d'élève) a peur pour ceux qui restent silencieux et qu'on ne remarquera pas...

Mme VUILLARDOT (parent d'élève) se dit étonnée de la non implication des parents devant l'absentéisme des élèves.

M. THIEFFAINE explique qu'il y a eu des manifestations de phobies scolaires depuis le COVID (et le constat est partout). Le CNED est sollicité pour une vingtaine d'élèves et cela n'a jamais été vu !

Question 2 :

M.Barbato informe le CA de la mise en place du nouveau bac pro en 2023 la 1ère SN s'appellera CIEL. Il remplace SN ( SSIHT/RISC/ARED). Installation effective à la rentrée 2024.

Le Lycée RAIMU à Nîmes est candidat pour une mention complémentaire pour le post bac pro CIEL. Peut-on se positionner nous aussi sur une perspective de poursuite d'étude type mention complémentaire (même si c'est niveau bac et pas un post bac).

M. Thieffaine trouve l'idée intéressante.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Proviseur clôt le Conseil d'Administration à 19h00.